



Union Provinciale des Sapeurs-Pompiers du Brabant Wallon asbl

Réunion du Conseil d'Administration Date 17-09-2015 P.V. N°04

Présents : Président Jandrain D. - Capt Cappelle O. - Lt Maurer P - SP Romero A. - Cpl Tordoir D.

Excusés: Maj Van Esbeen G. - Maj Dierickx T. - Cpl Lombaerts Ph. - SP Strale Th. - SP Bosteels S.

Début de réunion : 19h05

Ordre du jour :

1. UPSPBW : les changements depuis son passage en asbl ?
2. FRCSPB la fédération a un nouveau président
3. AG du 20 aout 2015 candidature de Philippe Filleul au poste d'Administrateur
4. Documents types affiliation et désaffiliation membre de l'UPSPBW
5. Assurances pour protéger l'ensemble des membres du CA et risques professionnels pour l'ensemble des membres
6. Acquisition d'un nom de domaine internet via la société Register.be
7. Divers

1. UPSPBW : les changements depuis son passage en asbl ?

Le Président informe le Conseil d'Administration que l'union doit maintenant se conformer à la loi du 27 juin 1921 depuis son passage en asbl.

Il y a quatre points importants à respecter pour être conforme à la loi sur les asbl.

- ↻ Gestion journalière (Registre, affiliations, suivi, convocations CA, AG, etc.)
- ↻ Comptabilité (Gestion, facturation, paiements, etc.)
- ↻ PV du Conseil d'Administration (Rédaction, archivage)
- ↻ PV de l'Assemblée Générale (Rédaction, archivage)

Pour conclure, le Président ajoute que ça ne changera pas la manière de gérer l'union mais que maintenant l'union est une asbl et qu'elle est susceptible d'être contrôlée à n'importe quel moment.

Union Provinciale des Sapeurs-Pompiers du Brabant Wallon ASBL

N° d'entreprise : 0634.869.453.

Siège social : Chaussée de Namur, 115 à 1300 Wavre

Président : Jandrain D. **Vice-Président:** Bosteels S. **Secrétaire :** Van Esbeen G. **Trésorier :** Maurer P.

2. FRCSPB la fédération à un nouveau président

Patrick Maurer s'est rendu le 27 aout 2015 à l'Assemblée Générale de la fédération à Eghezée qui élit son nouveau Président pour la fédération. Patrick Maurer était chargé de représenter notre union et la septantaine de ses membres affiliés à la fédération.

Il nous rapporte que, finalement, le Major Quentin Grégoire était le seul candidat et que sur les 14 membres présents à l'AG, dont le Président sortant Marc Gilbert, 13 ont voté pour et 1 contre.

Le nouveau Président de la FRCSPB semble avoir un projet positif, qui se veut fédérateur impliquant les pompiers volontaires et professionnels à tous les niveaux de la hiérarchie. Il a la volonté d'aller de l'avant et de reconstruire la fédération. C'est pourquoi nous allons l'inviter à venir dans la zone de secours du BW pour parler de son projet.

3. AG du 20 aout 2015 candidature de Philippe Filleul au poste d'Administrateur

Feedback de la première AG de l'union depuis son passage en asbl, celle-ci était convoquée afin d'élire Philippe Filleul au poste d'Administrateur.

Les résultats des votes sont sans appel : 25 votes contre et 6 pour. L'AG a donc décidé de ne pas accepter la candidature de Philippe Filleul au poste d'Administrateur. Néanmoins, l'AG s'est très bien déroulée et il y a eu un très bon échange entre les membres présents et les représentants du CA.

L'AG s'est terminée de manière très positive par un bbq dans une ambiance conviviale.

4. Documents types affiliation et désaffiliation membre de l'UPSPBW

Le Président présente au CA deux documents types pour s'affilier ou se désaffilier. L'union veut donner la possibilité de choisir à ses membres de s'affilier ou pas.

Un courrier avec les deux documents, en annexe, sera envoyé par la poste d'ici quelques jours à chaque membre de l'union.

5. Assurances pour protéger l'ensemble des membres du CA et risques professionnels pour l'ensemble des membres

L'union étant passée sous le statut d'asbl, elle a acquis la personnalité juridique. Il est donc important de protéger l'ensemble des membres du CA par une assurance spécifique afin de pouvoir se défendre en cas de poursuites judiciaires.

L'assurance privilégiée vient de la compagnie DAS, la police s'élève à 163 €/an soit 12,53 €/mois !

6. Acquisition d'un nom de domaine internet via la société Register.be

Après la publication au moniteur belge, le Président a reçu un courrier de la société Register.be qui propose un nom de domaine pour la création d'un site internet. Il a décidé d'y souscrire car c'est un excellent outil de communication.

Union Provinciale des Sapeurs-Pompiers du Brabant Wallon ASBL

N° d'entreprise : 0634.869.453.

Siège social : Chaussée de Namur, 115 à 1300 Wavre

Président : Jandrain D. **Vice-Président:** Bosteels S. **Secrétaire :** Van Esbeen G. **Trésorier :** Maurer P.

Il permettra notamment de :

- présenter le conseil d'administration (nom, prénom, phot, etc.)
- mettre en ligne les pv des CA et AG en format PDF afin que tous les membres puissent consulter notre travail
- mettre en ligne les statuts de notre asbl
- présenter les cinq postes de secours (photos, adresse, chef de poste, n°de téléphone, etc.)
- partager les évènements qui se passent au sein de la zone de secours
- avoir une page pour que les membres puissent nous contacter
- etc.

Le coût annuel de cet investissement s'élève à 125 € soit 10,41 €/mois.

7. Divers

Le Président annonce que le Vice-Président, Stéphane Bosteels, étant très sollicité par ses responsabilités de délégué syndical, démissionne de son poste. Il y aura donc lieu de faire appel à candidature pour le poste vacant de Vice-Président et, par la même occasion, ouvrir des places supplémentaires d'Administrateurs.

Nous remercions Stéphane Bosteels pour son implication, ses conseils judicieux qui ont aidé à remettre sur pied l'union ainsi que pour la création des nouveaux statuts de l'asbl. Nous lui souhaitons une bonne continuation et un franc succès dans son travail de délégué syndical.

Le Président fait état des problèmes qui s'accumulent depuis la mise en place de la nouvelle zone de secours et qui touche les pompiers de la zone. Il propose de rechercher des cabinets d'avocats où l'union prendrait un abonnement annuel permettant de les consulter pour un avis juridique à tout moment.

Patrick Maurer propose de ne pas payer un abonnement annuellement, mais au cas par cas, en proposant que les membres ayant des problèmes, introduisent une plainte au Conseil d'Administration de l'union et que celui-ci après avoir examiné la plainte prendrait en charge les frais de la consultation du conseil juridique pour venir en aide de ses membres dans le cadre d'un désaccord avec la zone de secours.

L'idée proposée par Patrick Maurer semble intéressante. Nous allons donc chercher un cabinet spécialisé pour aider nos membres sur demande motivée par un ou plusieurs membres.

Prochaine réunion en octobre. Plusieurs dates seront proposées aux membres du CA dans les prochains jours.

Fin de la réunion : 20h45

Union Provinciale des Sapeurs-Pompiers du Brabant Wallon ASBL

N° d'entreprise : 0634.869.453.

Siège social : Chaussée de Namur, 115 à 1300 Wavre

Président : Jandrain D. **Vice-Président**: Bosteels S. **Secrétaire** : Van Esbeen G. **Trésorier** :Maurer P.